

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ (2/4)

INTERVENIR SUR LE BÂTI EXISTANT

Lorsque l'on parle de biodiversité, la plupart des personnes associent jardin et importante présence végétale (flore) et animale (faune). Cependant, il ne faut pas oublier le bâti où bon nombre d'espèces animales trouvent refuge et sur lequel la flore peut s'installer. La cohabitation n'est pourtant pas toujours aisée ni souhaitée par les occupants humains.



1 Comment concilier les deux ?

De nombreuses injonctions, parfois contradictoires, sont données aux habitants souhaitant réhabiliter leur logement.

Il est alors nécessaire de comprendre les tenants et aboutissants afin de faire un choix éclairé, propice à une cohabitation fructueuse.

Quels liens de cause à effet existent entre réhabilitation et biodiversité ?

Adaptation du bâti au mode de vie contemporain

Sa transformation, afin de l'adapter aux modes de vie de ses habitants, peut avoir plus ou moins de conséquences sur ses autres occupants. Par exemple, l'ouverture d'un mur maçonner en pierre afin d'y créer une grande baie vitrée ou bien encore l'aménagement de combles jusqu'alors ventilés naturellement réduisent ou suppriment des espaces d'habitat.

Rénover avec la biodiversité

Il existe pourtant des solutions permettant de garantir à la fois l'efficacité énergétique et l'accueil de la biodiversité sur ou dans un bâtiment. La plupart des espèces liées au bâtiment étant protégées, leur prise en compte dans le cadre de travaux de rénovation est même une obligation réglementaire.

Le bâti ancien, refuge de biodiversité

Le bâti ancien et ses nombreuses typologies (maison, annexe, murs, murets, etc.) du fait d'un grand nombre d'aspérités, de recoins ou de cavités, est propice à l'accueil d'une faune et d'une flore plus ou moins spontanées.

La lutte contre la précarité énergétique

La rénovation thermique du parc immobilier français est un enjeu majeur afin de lutter contre la précarité énergétique. Pour isoler un bâtiment, les plantes prenant appui sur les façades sont parfois éliminées, et les cavités et autres espaces utilisés par la faune obturés ou déposés.



Se référer aux fiches suivantes :

- I - PRÉALABLE : comment cadrer sa commande > Habitat ancien et typologie

2

Qui sont les habitants et où logent-ils ?

De nombreuses espèces animales trouvent refuge dans les anfractuosités et cavités offertes par le bâti. Le végétal a également sa place en colonisant certaines façades. Le schéma ci-dessous a pour but de présenter quelques espèces qu'il est possible de retrouver chez soi.

LES ESPÈCES LISTE NON EXHAUSTIVE

Choucas des tours

Espaces : cheminées, cavités.

Période * : avril – juillet.

Sérotine commune

Espaces : combles, isolation, toiture, etc.

Période * : toute l'année.

Moineau domestique

Espaces : cavités, combles, avant-toit, tuiles, etc.

Période * : mi-avril – mi-août.

Pipistrelle commune

Espaces : fissures, disjointements, volets, etc.

Période * : toute l'année.

Hirondelle de fenêtre

Espaces : fissures, disjointements, volets, etc.

Période * : avril – septembre.

Lierre grimpant

Espaces : façade, pergola, gouttière, etc.

Période * : toute l'année.

Et aussi...



De nombreuses autres espèces d'oiseaux, de mammifères, de reptiles et d'insectes sont dépendantes des bâtiments : Hirondelle rustique, Lézard des murailles, Martinet noir, etc.



Certains travaux, mal menés, malmènent la biodiversité.

Par exemple : la destruction d'individus enfermés vivants, la destruction d'habitats par obturation, etc.

LES TRAVAUX POUVANT AVOIR UN IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ DU BÂTI

- L'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE),
- La réfection de la toiture,
- Le changement des menuiseries extérieures (y compris volets roulants),
- Le ravalement de façades (dont mise en peinture et nettoyage)
- L'aménagement des combles ou des caves, etc.

3

Comment réussir à cohabiter ?

Il existe des solutions simples pour faire une place à la biodiversité ou la prendre en compte dans un projet de réhabilitation. Voici ci-dessous quelques propositions concrètes pouvant être mises en place dans son habitation :



LES ESPACES LISTE NON EXHAUSTIVE

Exemples de mesures pour prendre en compte la biodiversité

Cheminée

- Condamner la cheminée avec un chapeau adapté;
- Installer un nichoir sur la souche ou la façade.

Combles

- Maintenir des accès aux combles (chatière, chiroptière, tabatière);
- En cas d'aménagement des combles, maintenir un volume perdu accessible aux chauves-souris.

Tuiles, ardoises et faîtage

- Maintenir l'accès à la tuile ou à l'ardoise;
- Installer des nichoirs adaptés à l'espèce.

Fissures et cavités

- Conserver les cavités ne causant pas de désordres;
- Installer des nichoirs adaptés à l'espèce.

Angle de fenêtre

- Protéger le nid pendant les travaux;
- Installer des nichoirs ou des amorces de nids à un angle de fenêtre ou sous un avant-toit.

Plantes grimpantes

- En cas de nécessité de rabattage, adopter un protocole permettant la reprise de la plante en évitant la période de reproduction des oiseaux (entre mi-mars et août).

*** La sensibilité des espèces est variable au cours de l'année et certaines ne sont présentes qu'à certaines périodes. Adapter la période des travaux sur un comble, une toiture, une façade permet de réduire fortement les impacts.**

Pour les oiseaux, en période de reproduction, les œufs puis les oisillons sont particulièrement sensibles.

Pour les chauves-souris, tous les individus sont particulièrement sensibles en hibernation (novembre à mi-mars). Pendant la période de mise-bas (mi-mai à septembre), les jeunes le sont également.



Comment bien anticiper mes travaux ?

Avant tous travaux, il est primordial de se faire conseiller afin de ne pas nuire aux habitants parfois peu visibles de la maison. L'anticipation de chaque choix permet d'aboutir à un projet cohérent et respectueux de la biodiversité. Cela permet également de désamorcer les craintes infondées et de trouver des solutions pour faciliter la cohabitation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

20mm*7mm



Certaines chauves-souris, et notamment la pipistrelle commune, ont seulement besoin d'un trou d'environ 7 millimètres pour se mettre à l'abri et pouvoir hiberner ou mettre bas. Le dessin ci-contre est à l'échelle réelle (*si la fiche est imprimée en A4, puis pliée en 2*) afin de se rendre compte facilement de leurs tailles.



Pipistrelle commune

Craintes et idées reçues

Dégâts pour les bâtiments Les oiseaux cavernicoles et les chauves-souris ne creusent pas eux-mêmes les cavités de nidification et n'occasionnent donc pas de dégâts.

Fientes Mises à part les hirondelles, la plupart des oiseaux n'engendrent qu'un nombre limité de fientes en façade. L'installation de planchettes antimalussions ou le positionnement judicieux d'un nichoir, peuvent remédier à ce problème.

Chauves-souris Les chauves-souris ne s'accrochent pas dans les cheveux et sont inoffensives; elles ne mordent que si on essaie de les manipuler.

La démarche à adopter

Connaître : Réaliser un diagnostic préalable afin de relever les espèces potentiellement présentes sur le bâtiment et orienter la démarche.

Protéger : Adapter le projet pour réduire au maximum les impacts sur les espèces présentes (en adaptant la période, en conservant des accès ou des espaces habités).

Favoriser : Installer des nichoirs ou d'autres espaces dédiés à la biodiversité.

Valider : Si les travaux risquent d'entraîner la destruction d'un nid ou d'un habitat d'espèce protégée, il faut obtenir une dérogation auprès du service biodiversité de la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département.



Vers qui s'orienter pour bien faire ?

- CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- LPO Ligue pour la Protection des Oiseaux

- GMB Groupe Mammalogique Breton
- DDT(M) Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)

CAUE de Loire-Atlantique
2, bd de l'Estuaire
44262 NANTES cedex 2
 02 40 20 20 44

CAUE de Maine-et-Loire
312, av René Gasnier
49100 ANGERS
 02 41 22 99 99

CAUE de la Mayenne
2, rue de l'Ermitage
53000 LAVAL
 02 43 56 41 79

CAUE de la Sarthe
1, rue de la Mariette
72000 LE MANS
 02 43 72 35 31

CAUE de la Vendée
33 rue de l'Atlantique
85000 LAROCHE-SUR-YON
 02 51 37 44 95

UR
c|a.u.e
Pays de la Loire
www.urcaue-paysdeloire.com